



Quoi de neuf aux champs ?

Partageons nos pratiques pour la qualité de l'eau



Les actualités de la 3CM

• L'épisode de crise sanitaire liée au covid-19 a eu un impact sur la valorisation des boues des stations d'épuration de Bressolles et Pizay. D'ordinaire intégrées à des plans d'épandage agricole (deux par an), elles font l'objet depuis le début de l'épidémie d'une réglementation spéciale. En effet, les épandages ne peuvent être réalisés si les boues n'ont pas subi d'hygiénisation préalable. Pour répondre à cette obligation, les boues ont dû être rapatriées sur la station d'épuration des Iles à Niévroz pour être intégrée au processus de fabrication du compost normé.

• Le suivi de la pluviométrie sur la période estivale a montré un déficit en pluie ce qui inscrit cette année au palmarès des années sèches. Une situation inédite s'est produite à Pizay qui est alimenté en eau potable par le puits situé sur la commune. En effet, à partir de fin juillet, la consommation en eau est devenue supérieure à la capacité de production du puits. Le réservoir servant de lieu de stockage a vu son niveau diminuer à plusieurs reprises menaçant de laisser les habitants sans eau. Pour pallier à cette situation de crise,

la 3CM a affrété un camion-citerne de 25m³ pour remplir le réservoir et pour garantir de l'eau au robinet des pizolands. Le camion-citerne a puisé sur le réseau de Montluel dans lequel transite de l'eau venant de Balan et a effectué sept dépotages entre le 28 juillet et le 7 août.



Les associations de cultures, levier agronomique pour diminuer les phytos

Ces dernières années, avec des conditions climatiques souvent extrêmes, ont mis en avant l'intérêt des associations de plantes ayant des physiologies et des exigences différentes. Jusqu'à il y a peu essentiellement réservées aux systèmes bio, les associations de cultures se développent désormais de plus en plus sur les fermes conventionnelles. Leur objectif : réduire voire supprimer les phytos, mais aussi gagner en temps de travail. Zoom sur deux des associations les plus courantes, les méteils et les colzas associés.

On qualifie de « méteil » l'association d'une ou plusieurs céréales à paille avec une ou plusieurs espèces de protéagineux. En système d'élevage, les méteils grains les plus courants sont constitués d'une base triticale / pois

fouurrager, le triticale étant un solide tuteur pour le pois fouurrager. Pour favoriser la diversité végétale en culture ainsi que la diversité des types d'amidon donnés aux animaux d'élevage, il est souhaitable de diversifier au maximum le mélange en y ajoutant d'autres céréales (avoine, orge, seigle...) et d'autres protéagineux (pois protéagineux ou féverole notamment). Quelques exemples d'associations simples pour récolte en grain : 160 kg/ha triticale + 20 kg/ha pois fouurrager, 80 kg orge + 80 kg pois protéagineux, 100 kg triticale + 70 kg féverole. Certains éleveurs partent sur des mélanges plus complexes, du type



David Stéphan, conseiller technique ADABio

Agenda

Novembre 2020
Visite colza associé
secteur Civrieux





Association Triticale – Pois Fourrager à la floraison du pois

80 kg triticale + 30 kg orge + 30 kg avoine + 15 kg pois fourrager + 40 kg féverole. Pour une récolte en ensilage, on diminuera la densité de semis des céréales au profit de celle des protéagineux, en général 50 à 80 kg de céréales + 20 à 40 kg de pois fourrager + 10 kg de vesce + 40 kg de féverole.

Le méteil est une culture facile à conduire en zéro phyto: qu'il soit en bio ou non, il ne nécessite quasiment aucune intervention entre le semis et la récolte grâce à son pouvoir couvrant et sa résistance aux maladies ! Le principal atout des méteils réside dans leur régularité de rendement, mais la proportion des différentes espèces à la récolte peut être très variable selon les conditions météo.

Leur intérêt ne se limite pas uniquement aux aspects agronomiques. Intégrés dans les rations des animaux, ils permettent des économies substantielles de compléments azotés avec des valeurs MAT moyennes se situant généralement entre 14 et 18% que ce soit pour les récoltes en ensilage précoce ou en grain.

Le principe du colza associé est un peu différent de celui du méteil puisque l'on associe cette fois des plantes de service (non récoltées) à la culture principale que l'on souhaite récolter. L'objectif reste malgré tout le même, à savoir limiter le développement des adventices par une couverture maximale du sol ainsi que celui des maladies et ravageurs par la présence simultanée de plusieurs espèces différentes dans la parcelle.

Entre 2014 et 2016, l'ADABio et le CDA ont mis en place des essais de semis de colza avec plantes compagnes chez plusieurs agriculteurs de l'Ain dans le cadre du projet CAPAGROECO. L'objectif était de tester différents types de mélanges de plantes compagnes gélives, auxquelles était parfois associée une légumineuse non gélive pour prendre le relais en terme de couverture du sol au



Colza + plantes compagnes (vesce, TA, lentille) deux mois après semis

printemps. L'un des principaux enseignements tiré de ces essais est qu'il est nécessaire de semer le colza et les plantes compagnes le plus tôt possible, idéalement vers le 15-20 août si les conditions météo le permettent, pour favoriser un développement rapide. Au niveau du choix des plantes accompagnatrices, il faut absolument bannir la vesce pourpre qui pose de gros soucis de concurrence au colza (et de moisson !) si elle vient à ne pas geler durant l'hiver. Les mélanges les plus satisfaisants sont constitués de trèfle d'Alexandrie, de lentille, de gesse et de pois protéagineux. Le fénugrec peut remplacer avantageusement le trèfle d'Alexandrie si les conditions hivernales ne sont pas suffisamment rugueuses pour que celui-ci gèle. Plusieurs semenciers proposent divers mélanges prêts à l'emploi pour accompagner les semis de colza. A titre d'exemple on peut citer entre autres Lentille / TA / Sarrasin, Lentille / Fénugrec / Gesse ou encore Lentille / Trèfle Violet si l'on souhaite introduire une plante compagne pérenne.

Pour ceux qui sont équipés d'un semoir à double trémie le semis peut se faire en un seul passage. Sinon le semis se fait plutôt en 2 fois : les plantes compagnes au semoir à céréales en plein puis dans la foulée le colza au monograin.



Contact

Jérémy NESME
Chambre d'Agriculture de l'Ain
Tel : 07 85 80 54 24
jeremy.nesme@ain.chambagri.fr